



Règlement Aqua'PROM CAGNES SUR MER

La lecture du présent « Règlement Aqua'Prom » est obligatoire.

Article 1 - Les Épreuves

Site Web : swimgames.fr

Aquathlon Jeunes Pupilles/Poussins : Accessible aux jeunes nés entre **2009 et 2012**
(8-11 ans)

Aquathlon Jeunes Benjamins/Minimes : Accessible aux jeunes nés entre **2005 et 2008**
(12-15 ans)

Aire de transition : Sur l'Esplanade du Bord de Mer – Plage de l'Hippodrome

Parcours natation : En rectangle partant et arrivant sur la plage de l'Hippodrome

Parcours pédestre : En aller-retour sur la piste cyclable du bord de mer

Article 2 - Informations FFTRI - Licence et Pass-Compétition

Retrait des dossards au Village TriGames face à l'Hippodrome.

Les épreuves sont limitées à 200 concurrents.

Le concurrent non licencié à la FFTRI doit acquérir un « **Pass compétition FFTRI** » d'une **valeur de 2€** pour accéder aux épreuves. Ce Pass est valable une journée uniquement.

Pièces à fournir :

- Présentation d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive en compétition de Triathlon, d'Aquathlon, Swimrun de moins d'1 an à la date de l'inscription à l'épreuve (cf : code de la santé publique – Art L 3622-2)
- D'une autorisation parentale pour les mineurs
- D'une pièce d'identité

- Du paiement de son coût de 2 €

Les licenciés hors FFTRI sont obligés de fournir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive en compétition d'Aquathlon de moins d'1 an à la date de l'inscription à l'épreuve.

ATTENTION - UNE AUTORISATION PARENTALE EST A FOURNIR POUR CHAQUE ÉPREUVE

Article 3 - Inscriptions / Annulation / Remboursement

Assurance : Licence FFTRI ou Pass Compétition sur place

Inscription

En ligne uniquement sur www.timingzone.com

Courses Pupilles-Poussins :

Licenciés **15,00 €**

Non-licenciés **15,00 € + 2 € (Pass Competition FFTRI)**

Courses Benjamins-Minimes :

Licenciés **15,00 €**

Non-licenciés **15,00 € + 2 € (Pass Competition FFTRI)**

Clôture des inscriptions le lundi précédent l'épreuve à 00h

Annulation

En cas de houle, les épreuves seront automatiquement annulées et les inscriptions remboursées.

Remboursement

Le concurrent pourra être remboursé d'un montant correspondant à 50% du montant de son inscription (hors frais de dossier Timing Zone); pour unique raison médicale et sur présentation d'un certificat médical jusqu'au Lundi précédent l'épreuve à 00h.

Les changements de titulaire de dossard sont possibles jusqu'au Lundi précédent l'épreuve à 00h.

Le titulaire qui cède son dossard doit lui seul nous envoyer les changements par email sur : inscriptions@trigames.fr : Nom-prénom-licence ou certificat médical si le nouveau titulaire est non licencié il devra s'acquitter de son Pass Compétition. Les échanges de dossards le jour de l'épreuve ne seront pas acceptés.

Attention, pour des raisons d'assurance, votre dossard n'est pas échangeable et vous est personnel. Dans le cas où vous effectuez un changement de dossard non officiel et contraire à la réglementation, la personne participant à votre place ne sera couverte par aucune assurance en cas d'accident.

Assurance Annulation

En souscrivant **une assurance supplémentaire de 4€** lors de votre inscription sur Timing zone, vous bénéficiez de l'opportunité de résilier votre inscription jusqu'au **Lundi précédent la course à 00h**, sans aucun justificatif.

Si vous ne souscrivez pas cette assurance, vous ne pourrez prétendre au remboursement à 100% de votre dossard, même en cas de force majeure.

Pour les non licenciés, la récupération de la totalité du Pass Compétition sera prise en compte.

Article 4 - Règles de course

C'est la réglementation Générale de la FFTRI 2020 qui est en vigueur

Rappels :

- Le port du bonnet de bain fourni par l'organisation est obligatoire pour la ou les parties de natation
- Le dossard doit être apparent sur la poitrine des concurrents pour le ou les parties pédestres. Il ne doit pas être plié ni coupé.
- Les suiveurs en vélo et en rollers sont interdits sur le parcours pédestre
- Tenue indécente, couper le ou les parcours, gêne volontaire, absence de dossard, etc...
- Il est interdit de courir torse nu. Vous pouvez courir pieds nus mais sous votre entière responsabilité.

Sanctions : elles sont appliquées par les arbitres de la FFTRI.

Carton **jaune** = Mise en conformité – Carton **rouge** = Disqualification

Ravitaillement : liquide et solide à l'arrivée.

Article 5 - Récompenses

- Médaille à tous les Finishers
- Trophée pour les 3 premiers Garçons/Filles de chaque épreuve
- Remise des prix : 12h30

Article 6 - Disposition sur le Droit à l'image

Les participants autorisent expressément les organisateurs de l'Aqua'Prom de Cagnes-sur-Mer à utiliser les images fixes et audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître - prises à l'occasion de leur participation aux épreuves et aux cérémonies protocolaires sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements et les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Si le cas est contraire, merci d'informer l'organisateur à contact@trigames.fr.